



République Française

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 074-217402908-20260311-26_02_16-DE



Département de la Haute-Savoie
COMMUNE DE VALLORCINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS		
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALLORCINE		
en exercice	9	L'an deux mille vingt-six le 11 mars, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal : 26 février 2026
présents	8	
Votants	8	
procuration	0	
Présents		Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Maryvonne ALVARD, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Dominique ANCEY, Madame Rachel ROUSSET
Représentés		
Absents excusés		Madame Guyonne FOURNIER
Secrétaire de séance		Madame Maryvonne ALVARD

Délibération n° 26/02/16
Subventions aux associations

Le Maire donne lecture des comptes et prévisions de l'association des Amis de l'école de Vallorcine ayant déposé une demande de subvention pour l'exercice 2025.

La demande de subvention à cette association s'établit comme suit :

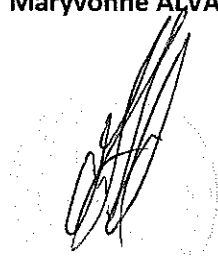
Amis de l'école	40€ / par enfant pour l'inscription aux cours de natation pendant les vacances de printemps
Nuit des Ours	5 000.00€
Association Foncière Pastorale Autorisée	1 800.00€

Ces crédits, soit la somme de 700.00€, seront inscrits au budget primitif du budget général de l'exercice 2025 au compte 65748.

Le Conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité :

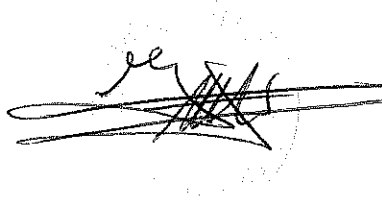
- **DÉCIDE** d'allouer la subvention à l'association telle qu'indiquée ci-dessus ;
- **INDIQUE** ces sommes sont inscrites au compte 65748 pour l'exercice 2026.

La secrétaire de séance,
Maryvonne ALVARD



Acte certifié exécutoire le : 25/03/26
Télétransmis en Préfecture le : 25/03/26
Notifié ou publié le : 25/03/26

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jérémy VALLAS



La présente délibération est transmise à :
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Madame le Trésorier de Sallanches